



Un budget au service des habitants

Dans un contexte économique en crise, l'élaboration du budget devient un art où la commune doit maîtriser ses dépenses tout en continuant à proposer des services de qualité aux habitants. Avec les 18,3 millions d'euros de budget, la ville s'engage à poursuivre l'amélioration du cadre de vie, la mise en œuvre de projets tout en maintenant le même taux d'imposition pour ne pas alourdir les charges des habitants.

Un budget élaboré avec prudence

Si le contexte économique est, cette année encore, difficile et plein d'incertitudes, le budget de la commune est sain et équilibré. Pas d'inquiétude donc mais de la prudence pour élaborer le budget 2012.

La bonne gestion de l'argent public par la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement de près de 1,6 million d'euros. La ville dispose alors d'une capacité d'autofinancement, lui permettant de payer les dépenses d'équipement sans recourir aux subventions ou à l'emprunt.

Pour maintenir la bonne santé du budget, le Conseil Municipal a défini des orientations budgétaires pour 2012. Les différents postes ont été étudiés pour

minimiser l'augmentation des dépenses. Toutefois, certaines charges sont inévitables. Les services municipaux subissent la hausse des prix (électricité, eau, carburants...) qu'ils ne peuvent maîtriser. La recherche d'économies est devenue systématique tout comme l'optimisation des ressources.

C'est cette gestion rigoureuse qui permet à la ville de dégager des marges de manœuvres pour la réalisation de nouveaux investissements. La commune poursuit donc ses projets tels que les aménagements des rues Duflo et Georges Hébert ou l'achèvement des salles municipales de la rue Jules Ferry.

Budget 2012 = 18 291 594 €

Budget de fonctionnement = 12 106 662 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion : 868 200 €	Frais de personnel : 6 688 945 €
Impôts et taxes : 8 111 216 €	Fonctionnement courant des services : 3 384 389 €
Participations et dotations : 3 028 963 €	Gros entretien : 161 260 €
Autres recettes : 98 283 €	Frais financiers : 300 000 €
	Prélèvement pour investissement : 1 572 068 €

+

Budget d'investissement = 6 184 932 €

Nos moyens...	...leur affectation
Autofinancement : 1 572 068 €	Remboursements d'emprunts : 300 000 €
Récupération de TVA : 350 000 €	Grands projets et acquisitions foncières : 4 625 478 €
Emprunts : 4 262 864 €	Investissements courants : 1 237 171 €
	Autre : 22 283 €

Grands projets et acquisitions foncières

De grosses opérations - d'un montant total de 4 625 478 € - sont programmées dans le budget d'investissement, en voici la répartition.

- Fin du chantier des salles : 550 000 €
- Fin du chantier de l'école Charpak : 109 478 €
- Fin du chantier du Pont Rail : 100 000 €
- Réserve pour l'aménagement de la rue Duflo : 1 500 000 €
- Réserve pour l'aménagement de la rue Hébert : 600 000 €
- Reconversion du site Spie : 1 166 000 €
- Travaux pour l'accessibilité des bâtiments : 100 000 €
- Acquisition du terrain PNE : 500 000 €



Pas d'augmentation des taux d'imposition

Depuis 1995, les taux d'imposition n'ont pas été modifiés :

- **Taxe d'habitation** : taux de 16,83%
- **Taxe foncière sur le bâti** : taux de 31,24%
- **Taxe foncière sur le non bâti** : taux de 62,67%

Certaines personnes ont pu, tout de même, constater une augmentation de leur imposition. Pourquoi ?

Les bases de ces impôts - taxe d'habitation et taxes foncières - varient d'une part en fonction de l'évolution physique de la matière imposable (nouvelles constructions) et d'autre part suivant le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases adoptées dans le cadre de la loi de finances. Chaque année, les bases prévisionnelles sont déterminées par les services de l'Etat et le Conseil Municipal doit voter des taux applicables à ces bases. La commune a souhaité ne pas alourdir la charge des contribuables et reconduire les mêmes taux depuis 1995. L'augmentation des impôts s'explique donc par l'augmentation de la valeur locative du logement décidée par le gouvernement. Cette valeur locative servant de base de calcul à laquelle on applique les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal.

Les dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement

Pour proposer des services municipaux de qualité, la commune réalise des dépenses. Il en existe deux sortes : les dépenses de fonctionnement (3 384 389€, hors charges de personnel) qui sont liées à la vie courante des services, telles que la consommation d'énergie ;

les dépenses d'investissement courantes (1 237 171€) qui permettent de financer des travaux et l'acquisition de gros équipements et qui ne concernent pas les grands projets et acquisitions foncières.

Services municipaux

1 205 344 € dont participation au budget du c.c.a.s., consommation électrique de la mairie, fournitures administratives, entretien des véhicules...

77 550 € dont remplacement de matériel informatique, achat de mobilier, acquisition d'un éthylotest électronique...

Ecoles

699 550 € dont livres, denrées alimentaires pour la cantine, médecine scolaire, classes de découverte, jeux pour les garderies...

412 755 € dont renouvellement du matériel informatique, travaux de mise en conformité dans l'école Créta y, acquisition d'auto-laveuses...

Culture et loisirs

276 006 € dont acquisition de documents pour la médiathèque, matériel pour les activités artistiques des ABCD et pour l'école de musique de danse et d'art dramatique...

31 461 € dont remplacement de mobilier à la médiathèque, achat de matériel technique pour le centre culturel Voltaire...

Sport

453 560 € dont consommation eau des gymnases, éclairage des stades, analyses de l'eau de la piscine, matériel sportif, entretien des aires de jeux, achat de coupes et récompenses pour les sportifs, tenue de travail des agents...

175 000 € dont réfection de la façade du dojo, modification du skatepark...

Petite Enfance

55 920 € dont achat de matériel de puériculture, de jeux pour la Maison de la Petite Enfance et achat de matériel pédagogique, ouvrages professionnels pour le Relais Assistantes Maternelles...

20 710 € dont pose d'un revêtement de sol extérieur, achat de tapis de protection...

Accueils de loisirs

170 475 € dont activités des accueils de loisirs (piscine, bowling, cinéma, visites...), réservations de gîtes de l'été, achat de livres...

20 950 € dont acquisition d'un kit de motricité et de parcours, acquisition de matériel pour une salle multimédia...

Environnement et urbanisme

409 460 € dont achat de sacs canins, arrosages automatiques, fleurissement, peinture pour l'entretien du mobilier urbain, éclairage public dont les illuminations de Noël...

441 695 € dont création d'une voirie entre les impasses Parquet et de l'Industrie, achat de mobilier urbain en cas de vandalisme et de matériel pour les espaces verts...

Entretien des bâtiments communaux

114 074 € dont consommation électricité des salles louées, réparations courantes des bâtiments, achat de désherbant anti-germinatif pour le cimetière...

57 050 € dont achat de cases de columbarium pour le cimetière, remplacement de véhicules pour les services techniques de la commune...